

# Quelques erreurs commises dans l'éducation des enfants...

Soumis par Mouhammad\_Patel  
27-02-2007

Untitled 1

```
.style1 {  
font-family: Garamond;  
font-style: italic;  
font-weight: bold;  
}  
.style2 {  
font-family: Garamond;  
font-style: italic;  
}  
.style3 {  
font-family: Garamond;  
}  
.style4 {  
font-size: medium;  
}  
.style5 {  
font-family: Garamond;  
font-style: italic;  
font-weight: bold;  
font-size: medium;  
}
```

Il existe un certain nombre de fautes et d'erreurs que commettent souvent les parents dans l'éducation de leurs enfants, erreurs qui sont parfois minimisées mais dont les conséquences, malheureusement, peuvent être très graves. Je vous propose dans les lignes suivantes d'en voir quelques unes...

Manque de  
coordination et d'entente sur la façon d'éduquer l'enfant.

Une des erreurs courantes au sein de la famille, c'est le manque d'entente et de coordination sur la démarche à suivre quant à l'éducation des enfants. On se trouve ainsi souvent dans le genre de situation où la mère, par exemple, pour une raison quelconque interdit à l'enfant de faire quelque chose, et le père qui, lui, arrive et autorise à l'enfant à faire ce que sa mère lui avait interdit... Résultat ? L'enfant, avec sa compréhension limitée, ne sait plus du tout où il en est et ce qu'il peut réellement faire ou non.

Les parents donnent eux mêmes à leurs enfants le mauvais exemple.

Autre erreur: il arrive que les parents eux-mêmes enseignent à leur enfant de mauvaises choses, sans vraiment s'en rendre compte. Juste deux exemples:

Parfois, il arrive à un enfant de s'absenter de la Madressah ou de l'école sans raison, juste parce qu'il avait envie de jouer avec son petit cousin qui était de passage. Le lendemain, quand arrive l'heure de se présenter à nouveau à la Madressah ou à l'école, il va voir son père ou sa mère pour leur demander une excuse à donner à son professeur. A ce moment, les parents ne trouvent rien de mieux à faire que lui enseigner le mensonge: "Dis à ton professeur que tu avais du travail à faire pour maman à la maison !", alors que c'est complètement faux... Le père ou la mère, dans ce cas, aura eu le mérite d'avoir appris à son enfant à mentir, ce qu'il ou elle est supposée l'empêcher de faire... Le message que l'enfant déduira à partir de là sera le suivant: "Quand tu as des problèmes dans la vie, il y a toujours une façon de s'en sortir facilement: il te suffit de mentir..."

Autre exemple: les parents ne surveillent pas les propos qu'ils tiennent devant leur enfant; ils traitent ainsi, dans un excès de colère, Mr X ou Mme Y de tous les noms, ils tiennent des propos grossiers en présence de l'enfant... ensuite, ils sont les premiers à s'emporter et à s'indigner quand ils entendent leur enfant répéter ce genre d'injures. Il ne faut oublier que l'enfant a une très bonne mémoire. Il peut arriver qu'il répète en public des mots pas "très jolis à entendre" que l'on aura prononcé à la maison en sa présence...

Les parents se font l'avocat du mal.

Beaucoup de parents, lorsqu'une personne vient leur apprendre que leur enfant a fait quelque chose de mal, plutôt que de le remercier et d'essayer de remédier à ce que l'enfant a fait, prennent sa défense, en prétextant qu' "il est encore jeune", et qu'il faut donc le laisser profiter de sa jeunesse. Le problème, c'est que ce genre de raisonnement, ils ne le tiennent qu'au sujet des choses ayant trait à la pratique religieuse. Dans le domaine matériel, leur conception est complètement différente... En effet, pourquoi ne disent-ils pas la même chose lorsqu'ils constatent que leur fils a égratigné la voiture familiale toute neuve... ? Pourquoi donc ne réagissent-ils pas de la même façon lorsque leur fille a, par accident, brisé le beau vase qui trônait sur le meuble dans le salon... ?

Pourtant, le préjudice, dans ces deux exemples n'est en aucun cas comparable au risque encouru par l'enfant s'il s'éloigne du Droit Chemin. A vrai dire, la jeunesse représente justement le moment idéal pour agir. Comme le dit le dicton, "Mieux vaut prévenir que guérir".

Le Qur'aane nous rappelle que c'était l'habitude des hypocrites  
("Mounâfiquûnes")  
que de se faire l'avocat du mal:

"Les hypocrites, hommes et femmes, appartiennent les  
uns aux autres. Ils commandent le blâmable, interdisent le convenable..."

Wa  
Allâhou A'lam !  
Et Dieu est Plus Savant !

Extrait de l'ouvrage "L'éducation des enfants"

(M. Patel, publié  
aux éditions Ennour)